

LE TUNNEL DE SAINT-BÉAT



Un chantier sous contrôle

Les travaux du creusement du tunnel sont placés sous le **contrôle continu** d'experts techniques en tunnel, notamment pour le suivi des vibrations et pour la qualité des eaux. Le **Centre d'études des tunnels** (CETU), service national expert en tunnel **assiste** le **maître d'ouvrage** et le **maître d'œuvre** depuis la **conception** jusqu'à la mise en service de l'ouvrage en passant par le suivi des travaux. Ce service technique central, a une **compétence** dans l'ensemble des techniques et méthodes relatives à la conception, la **construction**, l'entretien, l'exploitation et la **sécurité des tunnels**.

Focus sur :

La qualité des eaux

Le maître d'ouvrage apporte une attention particulière pour la **gestion de la qualité des eaux** de chantier pendant le creusement du tunnel.



Pour maintenir le bon état physico-chimique et écologique des eaux, l'entreprise en charge des travaux a installé un bassin de décantation, une centrale de traitement et un bassin de rétention des eaux pour abaisser les quantités de matières en suspension et de résidus chimiques induits par l'utilisation d'explosifs pour le creusement du tunnel. Ces mesures visent à restaurer une qualité d'eau acceptable avant éventuel rejet dans la

éventuel rejet dans la Garonne. Des prélèvements réguliers sont effectués par l'entreprise et l'assistant environnemental au niveau des points de rejets et du milieu naturel pour garantir le bon fonctionnement de ce système d'assainissement et le respect des engagements de l'État sur l'enjeu du milieu aquatique.

Enfin, pour limiter les prélèvements d'eau en Garonne et assurer une gestion économe des eaux, **l'entreprise recycle l'eau** nécessaire pour les besoins du chantier, notamment, pour la foration des trous pour charger les explosifs.

Les vibrations

Le niveau des vibrations est suivi par des **capteurs** placés sur des bâtis et sur les falaises à proximité du front de taille. Le positionnement des capteurs évolue pour suivre l'avancement du chantier.

La valeur des seuils a été déterminée, à la suite d'essai, en tenant compte de la nature des bâtiments avoisinants les travaux pour **éviter tout dommage**.

